

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 28 août 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3 JUILLET 2015

Le compte rendu de la séance du 3 juillet 2015 est approuvé à 8 voix pour et 4 abstentions.

II – ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA TOITURE DE LA SALLE HENRI BARON

L'appel à concurrence pour les travaux de rénovation de la toiture de la salle Henri BARON a été lancé le 17 juillet. Les offres ont pu être reçues jusqu'au 20 août à 12H.

M. BAUDOIN présente les offres transmises par 5 entreprises : BOURRASSIER, SUCHET, GIBBE-VALNAUD et SANI THERMIQUE pour le lot N°1 Couverture, et l'entreprise LABEYRIE pour le lot N°2 Charpente.

M. BAUDOIN propose de retenir les offres économiquement les plus avantageuses classées N°1.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise GIBBE-VALNAUD, pour un montant total de 41 003,60 € HT pour le lot N°1 Couverture, et l'entreprise LABEYRIE, pour un montant total de 13 602,00 € HT pour le lot N°2 Charpente.

III – MODIFICATIONS DE POSTES

M. le Maire indique que, comme chaque année, des ajustements d'horaires sont nécessaires. Il propose donc de supprimer un poste à temps complet et deux postes à temps non complet, et de créer trois nouveaux postes d'Adjoint technique 2^e classe à temps non complet.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour les suppressions et créations de poste proposées.

IV – MODIFICATION STATUTAIRE DU SDE03

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins et Vichy au SDE03.

V – VENTE D'UN PAVILLON LOCATIF FRANCE LOIRE

La société d'HLM France Loire sollicite l'avis de la commune pour la vente d'un pavillon locatif social situé 12 chemin de la Pépie.

A l'unanimité, le Conseil municipal donne un avis favorable à cette vente, sous réserve que la garantie d'emprunt accordée à France Loire par la commune soit réduite au prorata.

VI – CONVENTION AVEC LA PETITE BOUTIQUE

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un local situé au 1^{er} étage de l'école maternelle avec l'association La Petite Boutique.

VII – DEMANDE DE LOGEMENT

Le Conseil municipal attribue le logement de la Poste à Mme VAN BELLINGHEN Jacquié qui en avait fait la demande.

VIII – DEMANDE DE SUBVENTION ASN BOULES

M. LE FUR, Président de l'ASN Boules, sollicite une subvention communale pour l'organisation les 10 et 11 octobre 2015 d'un grand prix national de 1^{ère} et 2^{ème} division, doté du challenge Jean CHABANNE.

Compte tenu du caractère national de ce concours, le Conseil municipal décide, à 10 voix pour et 3 abstentions, d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € à l'ASN Boules.

QUESTIONS DIVERSES

Projet de parc éolien

M. le Maire indique qu'il a reçu les dirigeants d'une entreprise étudiant l'implantation d'un parc éolien sur notre commune, dans les bois de Leyde.

Après discussions, il est décidé d'organiser une réunion d'information avec les représentants de cette société.

Accessibilité

M. BAUDOIN explique qu'un diagnostic d'accessibilité doit être réalisé pour mettre en conformité tous les bâtiments communaux et les rendre accessibles au public dans les 3 ans. La commission des travaux a commencé de travailler sur le sujet.

Travaux de voirie

M. BAUDOIN indique que l'entreprise THIVENT a commencé les travaux de voirie rue du Bois de Bord et chemin des Saulniers.

Emploi d'avenir

Mme LEPERON indique que Marie-Bastienne REVEL sera recrutée en contrat Emploi d'avenir à compter du 1^{er} septembre. Elle est également inscrite à la formation BPJEPS animation culturelle qui se déroulera sur un an en alternance.

Visite d'une sablière en fonctionnement

Suite à la rencontre avec les dirigeants de l'entreprise JALICOT relative à leur projet d'extension de la sablière située à Neuilly le Réal, le Conseil municipal avait souhaité visiter une sablière semblable en fonctionnement. Plusieurs dates seront proposées à l'entreprise.

Forum des associations

M. GALLAUD indique qu'une réunion préparatoire est programmée jeudi 10 septembre à 20h30. Le forum aura lieu samedi 19 septembre de 14h à 17h à la salle Henri Baron.

Manifestation de l'AMF

M. le Maire annonce qu'une manifestation contre la diminution des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales est organisée par l'Association des Maires de France samedi 19 septembre.

Le 4 septembre 2015
Le Maire,
Lucien GONNOT

